

Bundesgericht

Tribunal fédéral

Tribunale federale

Tribunal federal



CH-1000 Lausanne 14
Dossier n° 211.2/06_2024

Lausanne, le 17 juin 2024

Communiqué de presse du Tribunal fédéral

Décisions d'attribution de la Cour plénière

La Cour plénière du Tribunal fédéral a attribué la Juge fédérale nouvellement élue, Madame Sandra Wohlhauser, et le nouveau Juge fédéral Monsieur Patrick Guidon à la première Cour de droit pénal. Le nouveau Juge fédéral Monsieur Christian Josi a été affecté à la deuxième Cour de droit civil. Ils prendront leurs fonctions au début de l'année prochaine. Trois membres du Tribunal fédéral en fonction changeront alors de cour.

Le 12 juin 2024, l'Assemblée fédérale a élu trois nouveaux membres du Tribunal fédéral. Ils entreront en fonction au début de l'année 2025. La Cour plénière (collège de l'ensemble des juges du Tribunal fédéral) a décidé le 17 juin 2024 des cours au sein desquelles ils exerceront leur activité à partir du 1^{er} janvier 2025. Madame la Juge fédérale Sandra Wohlhauser est attribuée à la première Cour de droit pénal, Monsieur le Juge fédéral Patrick Guidon siégera également à la première Cour de droit pénal et Monsieur le Juge fédéral Christian Josi à la deuxième Cour de droit civil.

Trois membres du Tribunal fédéral en fonction changeront ainsi de cour en début d'année prochaine. Monsieur le Juge fédéral Christian Denys passera de la première Cour de droit pénal à la première Cour de droit civil, Madame la Juge fédérale Beatrice van de Graaf de la première Cour de droit pénal à la deuxième Cour de droit pénal et Monsieur le Juge fédéral Christoph Hurni de la deuxième Cour de droit pénal à la première Cour de droit civil.

Contact : Peter Josi, Chargé des médias
Tél. +41 (0)21 318 91 53; Fax +41 (0)21 323 37 00
Courriel : presse@bger.ch